

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 08 NOVEMBRE 2018

Etaient Présents 57 titulaires, 3 suppléants, 9 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Cédric LAPRUN, Aimé SOUMET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, Marylise GASTON, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Pouvoirs :

Etienne SERNA	à	Pierre CASABONNE
Marianne PAPAREMBORDE	à	Aimé SOUMET
Laurent KELLER	à	Aracéli ETCHENIQUE
Bernard AURISSET	à	Sandrine HIRSCHINGER
Jacques NAYA	à	Daniel LACRAMPE
Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET	à	Marthe CLOT
Christophe GUERY	à	Michel ADAM

Suppléants : Gérard DARSONVILLE suppléant de Henri BELLEGARDE
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE
Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Jean-Michel IDOPE (excusé), Cédric PUCHEU, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Etienne GAILLAT (excusé),

RAPPORT N°10-181108-FIN-

BUDGET GÉNÉRAL : DÉCISION MODIFICATIVE N° 3



Mme MEDARD expose :

Opérations d'ordre non budgétaire

La cession à titre gratuit à la DIR Atlantiques (Direction Interdépartementale des Routes) des équipements de la station météo, s'analyse comptablement comme le versement d'une subvention d'équipement en nature, et nécessite donc l'écriture comptable suivante :

Investissement dépenses

204412-041 Subventions d'équipements, bâtiments et installations..... 2 320.00 €

Investissement recettes

2138-041 Autres constructions..... 2 320.00 €

Par ailleurs, conformément aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes, la Communauté de Communes poursuit son travail de régularisation de procédures comptables. Il s'agit en l'occurrence de la réintégration de frais d'études et d'insertion des opérations du CIAP et du réaménagement de l'Office de Tourisme.

Investissement dépenses

2135-041 Constructions installations générales..... 17 316.17 €

21318-041 Constructions autres bâtiments publics..... 243 214.16 €

Investissement recettes

2031-041 Frais d'études..... 257 093.61 €

2033-041 Frais d'insertion..... 3 436.72 €

Opérations budgétaires

Dans le cadre du Programme de l'AFE (Agence France Entrepreneur), un site internet et une plateforme mutualisée vont être créés. Pour cela il est nécessaire d'ouvrir l'opération 164 « Entreprendre en Haut Béarn ».

Investissement dépenses

2051 Concessions et droits similaires..... 10 000.00 €

Investissement recettes

27638 Autres immo financières..... 10 000.00 €

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VOTE** la Décision Modificative n° 3 correspondante,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 08 novembre 2018

Suivent les signatures

Affiché le 19.11.18



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU
Le 19 NOV. 2018
SOUS-PRÉFECTURE
OLORON Ste MARIE